

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS



Nombre de Conseillers
En exercice : 36
Présents : 29
Votants : 33

L'an deux mille dix-sept, le treize avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du
Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la
présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 06 avril 2017

Présents les délégués avec voix délibérative :

Résultat du vote
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Roger CHARVET (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON, Philippe QUINTIN (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte); Nicole VERARD, Gérard DAL'LIN (Saint-Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Gérard ARBOR, Martine MACHON, Patrick FALCON (Saint- Joseph de Rivière) ; Christian ALLEGRET, Jean Claude SARTER, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Céline BOURSIER (Saint-Laurent du Pont); Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint Pierre de Chartreuse); Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38); Louis BOCCHINO (Saint- Pierre d'Entremont 73); Denis BLANQUET, Robert DUISIT (Saint-Thibaud de Couz)

**OBJET : DESIGNATION MEMBRES CONSEIL
D'ADMINISTRATION A L'OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL**

Pouvoirs : Suzy REY à Jean Paul CLARET, Nathalie HENNER à Céline BOURSIER, Cédric VIAL à Myriam CATTANEO, Pierre BAFFERT à Christel COLLOMB

CONSIDERANT la compétence de la Communauté de Communes en matière touristique et notamment en termes d'accueil, d'information et d'animation,

CONSIDERANT la réflexion engagée dès 2014 quant aux modalités et conditions de création d'un Office de Tourisme unique à l'échelle du nouveau périmètre communautaire,

RAPPELANT que le conseil communautaire du 27 septembre 2016 a désigné, au titre des dix représentants de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse au conseil d'administration du futur Office de Tourisme Intercommunal Cœur de Chartreuse, les élus communautaires membres de la commission tourisme ci-dessous :

- Madame Christiane MOLLARET
- **Madame Céline BURLET**
- Monsieur Denis SEJOURNE
- Monsieur Jean Pierre ZURDO
- Monsieur Jean-Paul CLARET
- **Monsieur Frédéric CALVAIRE**
- Monsieur Gérard DAL'LIN
- Monsieur Robert DUISIT
- Monsieur François LE GOUIC
- Monsieur Cédric VIAL

CONSIDERANT la modification de l'accord local approuvé par arrêté inter préfectoral n°38-201701.13.002 du 13 janvier 2017 et les dernières élections municipales dans les communes de Saint Pierre de Chartreuse, Miribel les Echelles et La Bauche.

CONSIDERANT la nécessité de délibérer pour remplacer Céline BURLET et Frédéric CALVAIRE en tant que membres du Conseil d'administration de l'Office de Tourisme intercommunal.

Le Président appelle à candidature.

Bertrand PICHON MARTIN et Stéphane GUSMEROLI se portent candidats.

Après être passé au vote à main levée, le Conseil communautaire, à l'**UNANIMITE** :

- **DESIGNE** Bertrand PICHON MARTIN et Stéphane GUSMEROLI en tant que membres du Conseil d'administration de l'Office de Tourisme intercommunal.

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 14 avril 2017,

Le Président

Denis SEJOURNE